

RAPPORT DE BRANCHE 2012

Exercice 2011

Fleuristes, Vente et services des Animaux Familiers



Réalisation : Cédric Tranchant MOF



FNFF - PRODAF - UNSSAC

17 rue Janssen 75019 Paris

Champ d'application de la convention collective nationale étendue des fleuristes, vente et services des animaux familiers - IDCC 1978

Avertissement : Les dispositions de la convention collective s'appliquent depuis juillet 2012 dans les entreprises ou établissements de trois secteurs distincts exerçant les activités économiques de son champ d'application présenté ci-après.

Cependant, les résultats sont traités globalement avec une mise en parallèle des deux secteurs d'activité identifiés par « produits » jusqu'à fin 2011, afin d'avoir une vision transversale, faisant ressortir les similitudes et les disparités au sein de la branche.

Champ d'application de la convention collective : Avenant n°11 étendu par arrêté du 30 mai 2012

Les dispositions de la présente convention collective, de tout avenant ou annexe ainsi que de tout accord collectif qui y est lié, sont rendues obligatoires à tous les employeurs et pour tous les salariés compris dans son champ d'application.

Les dispositions de la convention collective s'appliquent dans les entreprises ou établissements exerçant dans les secteurs d'activité suivants :

Secteur 1. - Fleuristes.

Entreprises ou établissements (généralement référencés aux codes NAF 47. 76Z et NAFA 47. 76Z. P commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé et NAF 47. 89Z autres commerces de détail sur éventaires et marchés) dont l'activité principale se caractérise par la vente des produits référencés par la codification des produits française : CPF 47.00.77 commerce de détail de fleurs, plantes et graines.

Secteur 2. - Vente au détail d'animaux, d'aliments et produits pour animaux de compagnie.

Entreprises ou établissements (généralement référencés aux codes NAF 47. 76Z commerces de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé, et NAF 47. 89Z autres commerces de détail sur éventaires et marchés) dont l'activité principale se caractérise par la vente de produits référencés par la codification des produits française : CPF 47.00.79 commerce de détail d'animaux de compagnie et d'aliments pour animaux de compagnie.

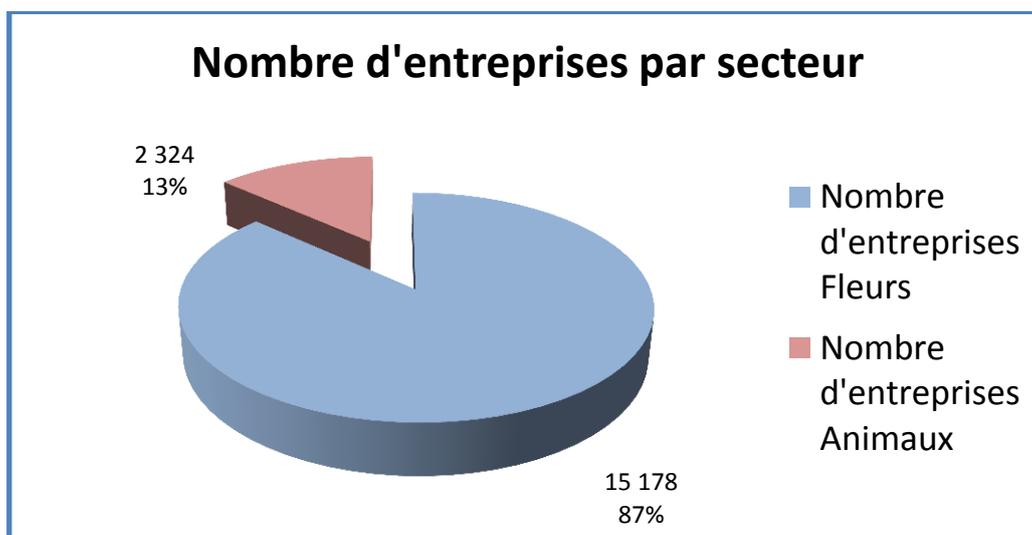
Secteur 3. - Services aux animaux de compagnie.

Entreprises ou établissements spécialisés (référencés NAFA 96. 09Z. P entreprises artisanales de toilettage de chiens et chats et les entreprises ou établissements référencés NAF 96. 09Z services aux animaux de compagnie) dont l'activité principale se caractérise par l'exercice des activités économiques référencées par la codification des produits française : CPF 96.09.11 services aux animaux de compagnie. »

FLEURISTES, VENTE ET SERVICES DES ANIMAUX FAMILIERS

Panel MORNAY : 17 502 Entreprises des secteurs conventionnels IDCC 1978	
Entreprises liées aux Fleurs	Entreprises liées aux Animaux
15 178	2 324*

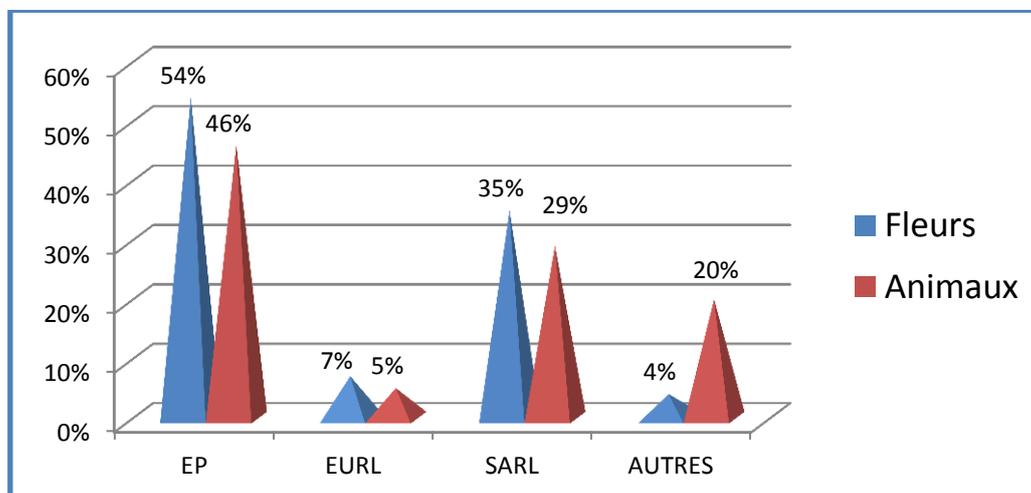
- Il s'agit du nombre d'entreprises liées aux animaux familiers recensées par le groupe Mornay. A titre indicatif le SNPCC dispose d'un panel de plus de 8 000 entreprises de métiers de services aux animaux de compagnie. D'autre part, l'OPMS recensait 4 675 salons de toilettage en 2007.



Structure juridique des entreprises par secteur

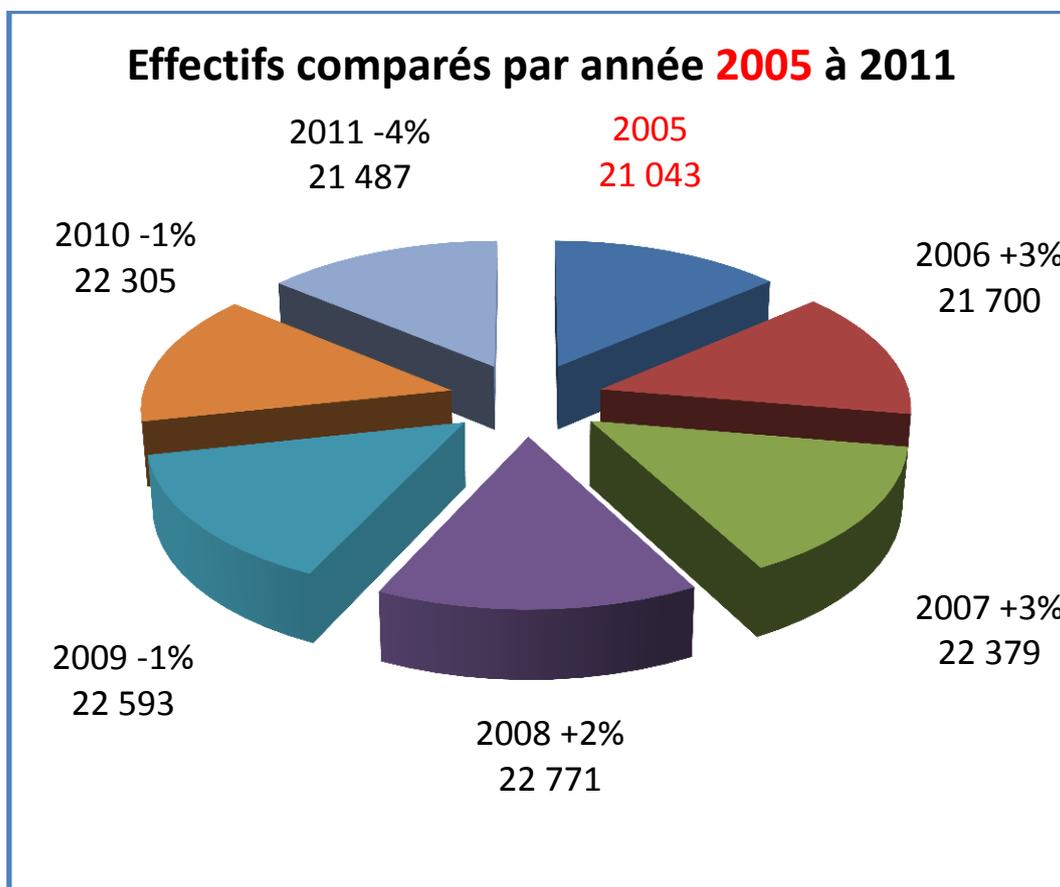
10 051 entreprises n'emploient aucun salarié, soit 56,9%.

L'entreprise en nom personnel est la structure juridique la plus fréquente
C'est également celle qui emploie le moins de salarié, voire pas du tout.



FLEURISTES, VENTE ET SERVICES DES ANIMAUX FAMILIERS

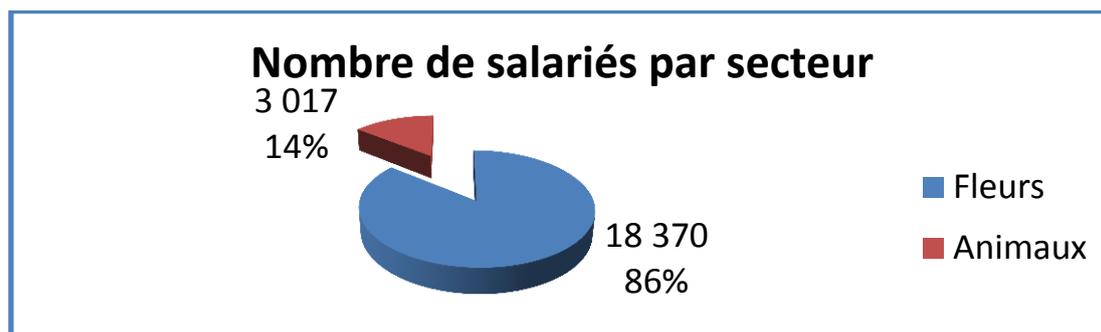
Au 31 décembre 2011 et en date d'observation du 31 mai 2012, sans consolidation des périodes d'emploi, le nombre de salariés dans la branche se chiffre à 21 487, effectif apparaissant en baisse de 4% par rapport à 2010.



Evolution moyenne annuelle des effectifs de 2005 à 2011 = 0.3%

La dégradation s'amorce en 2009

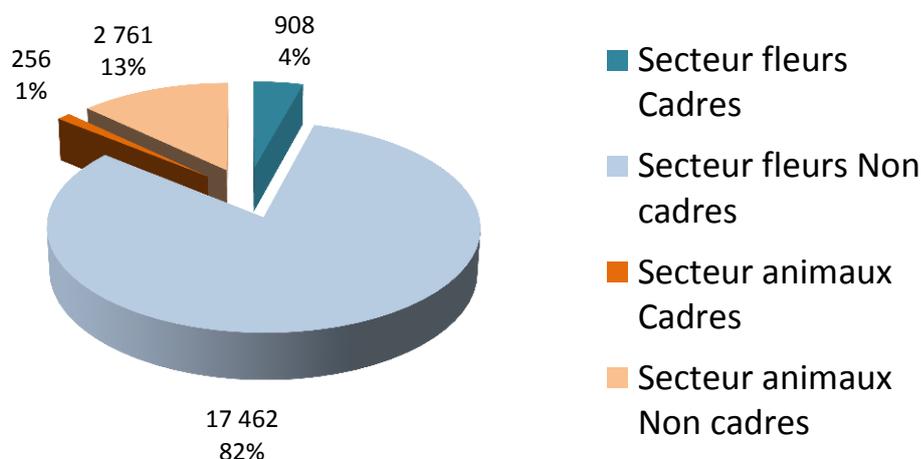
Nombre de salariés au 31.12.2011	Total pour la branche IDCC 1978 Focus sur 21 387 salariés
Activité liée aux fleurs	18 370
Activité liée aux animaux	3 017



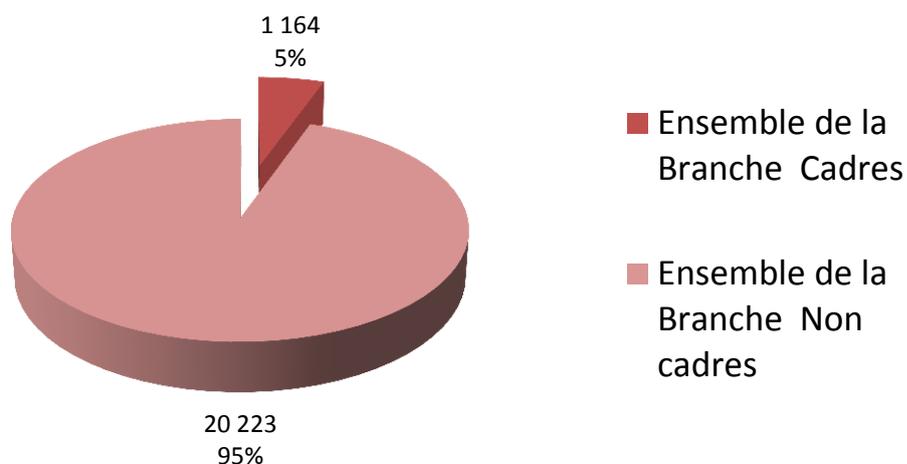
FLEURISTES, VENTE ET SERVICES DES ANIMAUX FAMILIERS

IDCC 1978 - RAPPORT DE BRANCHE 2011 : Focus sur 21 387 salariés					
Fleurs + animaux		Secteur fleurs		Secteur animaux	
Cadres	Non cadres	Cadres	Non cadres	Cadres	Non cadres
1 164	20 223	908	17 462	256	2 761

Situation comparée par secteurs

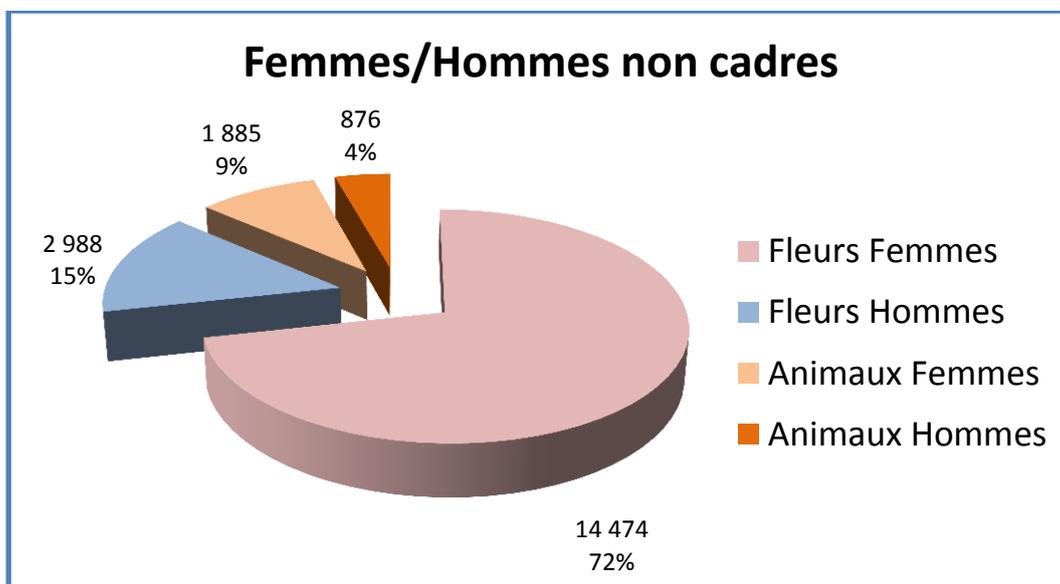


Branche des Fleurs et Animaux familiers

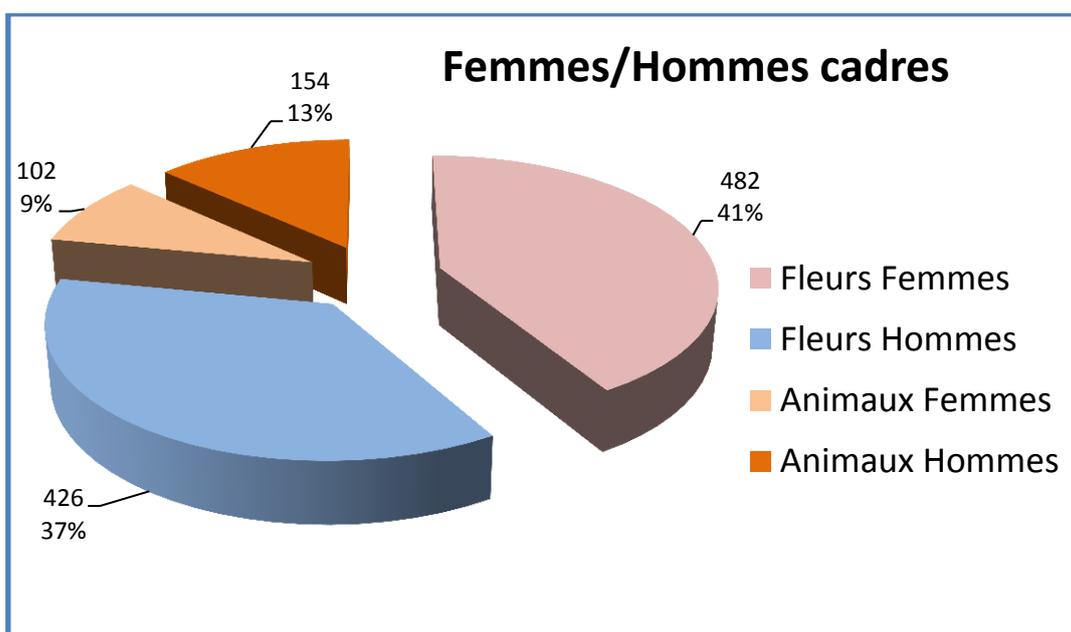


FLEURISTES, VENTE ET SERVICES DES ANIMAUX FAMILIERS

IDCC 1978 - RAPPORT DE BRANCHE 2011 : Focus sur 20 223 salariés non cadres			
Fleurs		Animaux	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
14 474	2 988	1 885	876

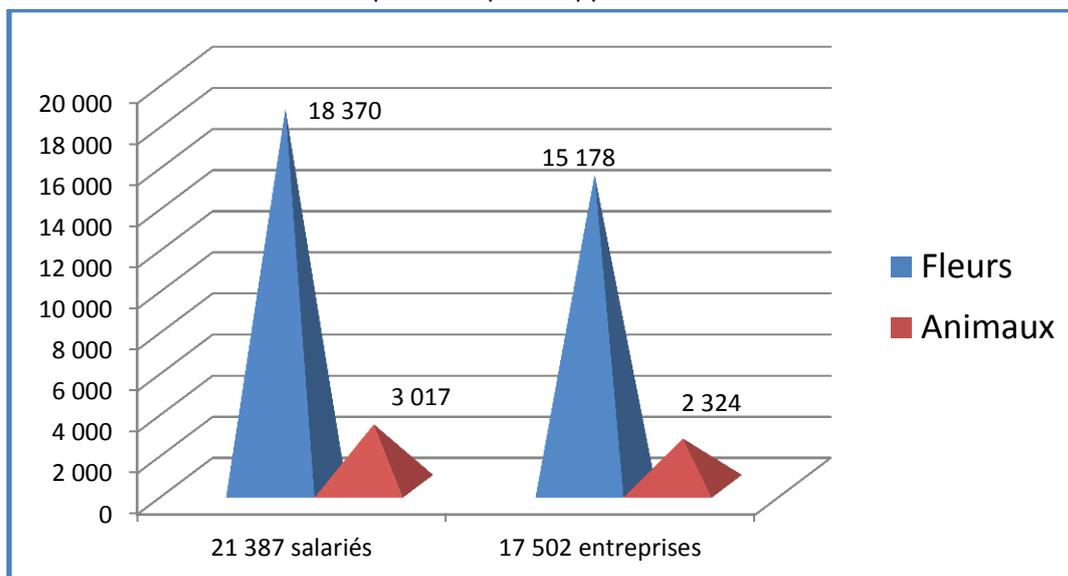


IDCC 1978 - RAPPORT DE BRANCHE 2011 : Focus sur 1 164 cadres salariés			
Fleurs		Animaux	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
482	426	102	154



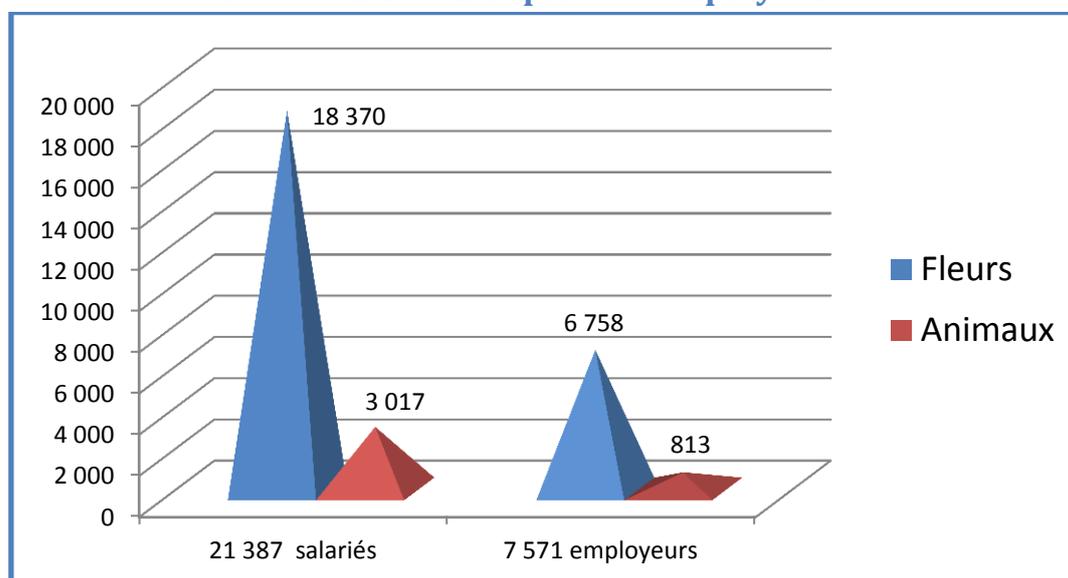
FLEURISTES, VENTE ET SERVICES DES ANIMAUX FAMILIERS

Plus de 85% des entreprises du panel appartiennent au secteur « Fleurs »



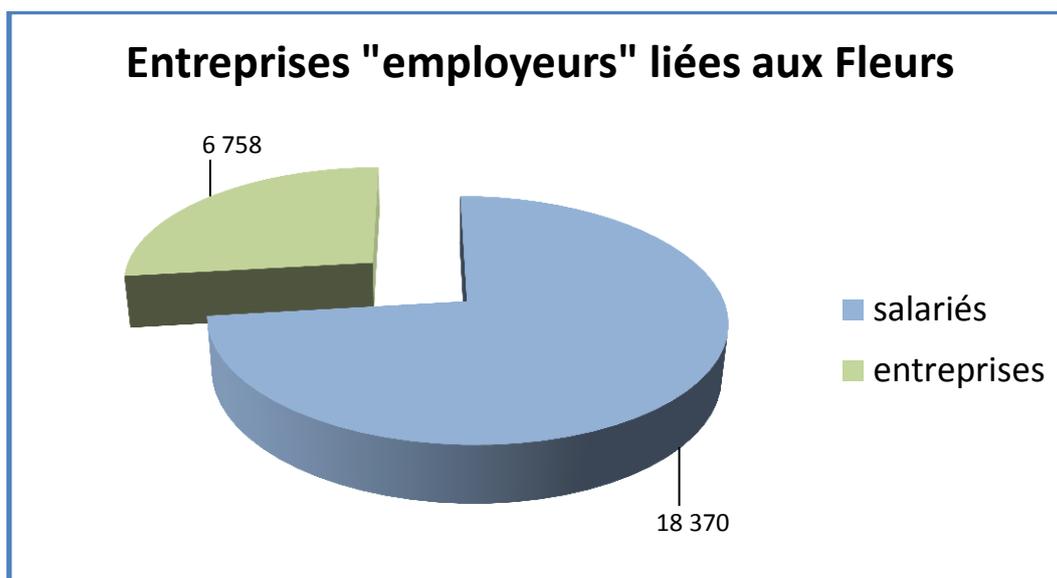
Le nombre moyen de salariés présents au 31 décembre 2011 par entreprise du panel est de 1,2.

Focus sur les entreprises « employeurs »

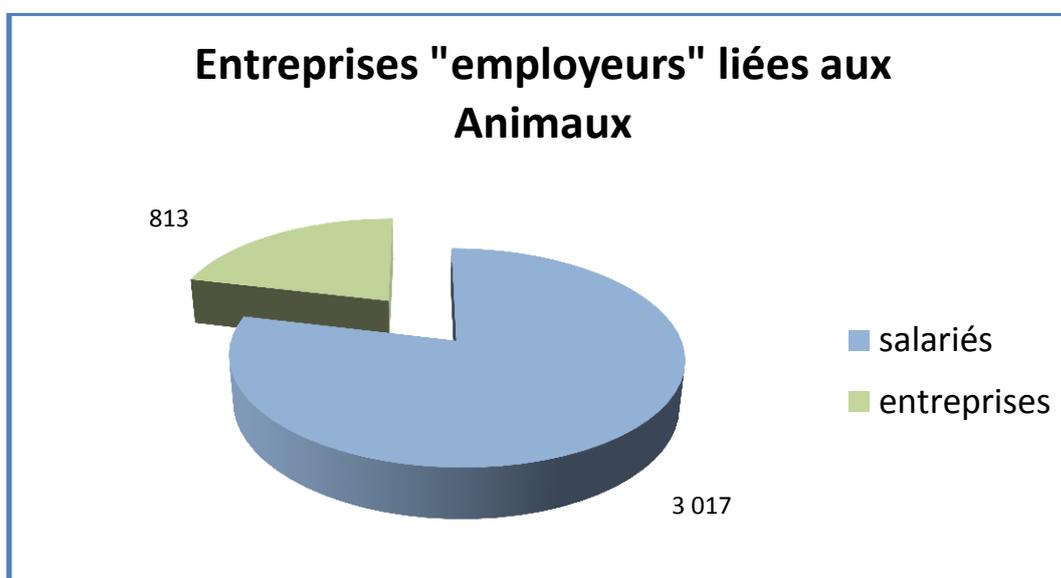


Le nombre moyen de salariés s'élève à 2,8 salariés en moyenne en ne retenant que les entreprises « employeurs » (43,1%).

FLEURISTES, VENTE ET SERVICES DES ANIMAUX FAMILIERS



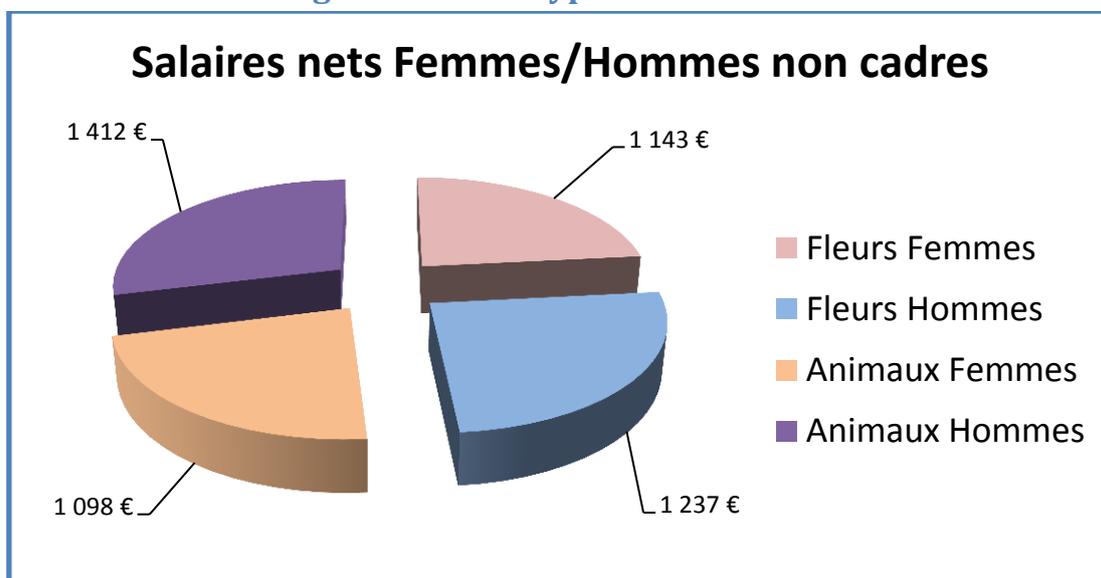
Le secteur « Fleurs » emploie en moyenne 2,7 salariés par employeur toutes catégories et contrats confondus.



Le secteur « Animaux » emploie en moyenne 3,7 salariés par employeur toutes catégories et contrats confondus.

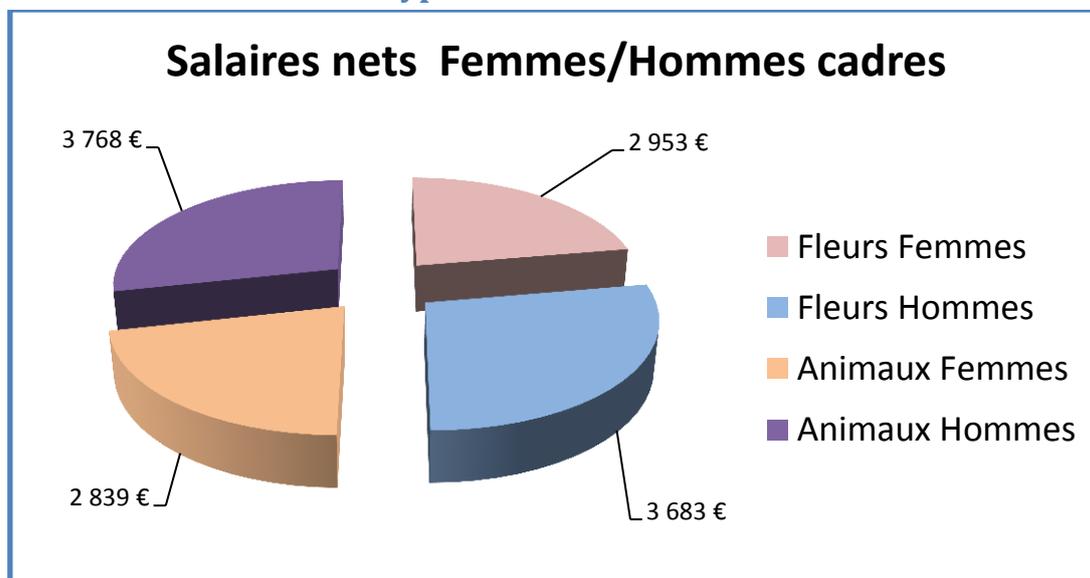
FLEURISTES, VENTE ET SERVICES DES ANIMAUX FAMILIERS

Salaires nets mensuels moyens Femmes/Hommes.
Toutes catégories et tous types de contrats confondus.



20% des salariés non cadres de sexe féminin du secteur fleurs et 30% des salariés non cadres de sexe féminin du secteur des animaux familiers exerceraient leur activité à temps partiel.

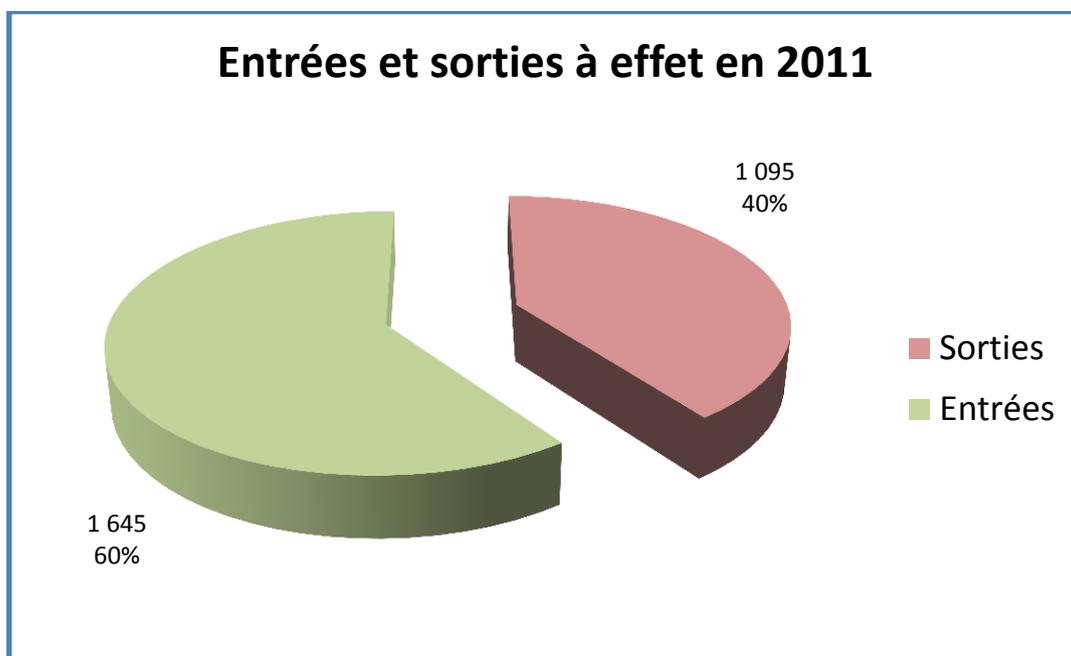
Salaires nets mensuels moyens Femmes/Hommes. Toutes catégories
et tous types de contrats confondus.



11% des salariés cadres de sexe féminin du secteur fleurs et 14% des salariés cadres de sexe féminin du secteur des animaux familiers exerceraient leur activité à temps partiel.

FLEURISTES, VENTE ET SERVICES DES ANIMAUX FAMILIERS

Entrées et sorties d'entreprises adhérentes au régime de prévoyance conventionnel en 2011



85% des entrées relèvent du secteur des « fleuristes »
92% des sorties relèvent du secteur des « fleuristes »

ANALYSES SECTORIELLES : Information

Projet d'enquête menée en 2012 dans le cadre du projet Contrat Etude Prospective

FLEURISTES	ANIMALERIES	SERVICES
<i>dont :</i> 22 franchisés (5%) 14 fleuristes appartenant à un groupement de mag. indépend. (3%) 171 fleuristes affiliés à une chaîne de transmission florale (40%) 217 indépendants (51%) 285 ayant au moins un salarié (67%) 8 entretiens d'Experts	<i>dont :</i> 9 enseignes intégrées (9%) 13 franchisés (12%) 5 animaleries appartenant à un groupement de mag. indépend. (5%) 82 indépendants (77%) 48 ayant au moins un salarié (45%) 7 entretiens d'Experts	<i>dont :</i> 107 salons de toilettage (48%) 51 dresseurs / éducateurs (23%) 64 pensions (29%) 52 ayant au moins un salarié (23%)

Réalisation confiée à InfraForces

Représentativité de l'échantillon :

L'échantillon est globalement représentatif de l'ensemble de la branche du point de vue des entreprises.

PAR ACTIVITE	nombre d'entreprises	%	échantillon	%
Fleuristes	14 840	64%	424	56%
Animaleries	2 393	10%	106	14%
Services pour animaux de compagnie	6 000 (est.)	26%	222	30%
Ensemble	23 233	100%	752	100%

Réalisation confiée à InfraForces

DONNEES ECONOMIQUES RELATIVES AU CODE NAF 4776Z

Analyse économique et sociale code NAF 4776Z.

Source : Ordre des experts comptables.

Etude portant sur 12 222 entreprises

2.1 Principales données économiques et sociales de l'activité

SOURCE INSEE – CODE NAF 4776Z - Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasins spécialisés.

Nombre d'entreprises et nombre de salariés

	0	1 à 2	3 à 5	6 à 9	10 à 19	20 à 49	50 et +	TOTAL	0 à 9
Variation	6 085	3 323	1 630	582	342	203	57	12 222	95%

Le secteur est constitué à 95 % de TPE de moins de 10 salariés. La progression du nombre d'entreprises rattachées à ce code (+2,7 %) tient à l'évolution des structures sans salariés (+7,4 %).

Selon le rapport de branche 2010 de la Fédération Nationale des Fleuristes de France, dernières données disponibles, le secteur ressortissant de la CCN 1978, représente un effectif salarié total d'environ 18.500 personnes soit un effectif moyen de l'ordre de 1,5 par entreprise.

ANALYSE SECTORIELLE Source : Ordre des experts comptables

FLEURISTE

L'environnement concurrentiel des fleuristes traditionnels

Les TPE. Les fleuristes en boutique indépendante IDCC 1978

Les fleuristes peuvent être qualifiés de « traditionnels » ou de « libre-service ». Parmi les traditionnels, les fleuristes-décorateurs sont les plus « hauts de gamme ». Ceux qui optent pour le libre-service cherchent avant tout à contrer l'offensive de la grande distribution et des jardinerie, en jouant sur les prix et la proximité.

La vente à distance. Les sociétés de transmission florale IDCC 1978

Les sociétés de transmission florale sont des intermédiaires qui mettent en relation des fleuristes, permettant ainsi aux TPE de livrer des clients à l'extérieur de leur zone de chalandise. Ce procédé est surtout utilisé pour les cadeaux. Les sociétés de transmission florale disposent de commerciaux qui recrutent de nouveaux adhérents et gèrent le réseau existant. Le leader incontesté est INTERFLORA qui s'appuie en France sur 5 200 fleuristes indépendants en 2009. Elles offrent également un service de vente par internet.

La vente par internet IDCC 1978

De nombreux opérateurs qui vendent exclusivement sur Internet, avec ou sans boutique : aquarelle, euroflorist, au nom de la rose ou encore florajet.

Les enseignes IDCC 1978

Les fleuristes sous enseigne sont, dans la plupart des cas, des franchisés. Ils bénéficient du nom de l'enseigne et doivent, en contrepartie, s'acquitter d'un droit d'entrée et verser une redevance proportionnelle à leur chiffre d'affaires. Le nombre de franchisés est en constante progression.

Les principales enseignes de fleuristes en 2011 IDCC 1978

Source : site observatoiredefranchise.com, avril 2011.

Nom de l'enseigne	Nombre de magasins	CA moyen en €/an
MONCEAU FLEURS	162	675 000
LE JARDIN DES FLEURS	85	600 000
RAPID'FLORE	210	350 000
UN ETE A LA CAMPAGNE	25	200 000

Les fleuristes de marché IDCC 1978

Les fleuristes de marché n'ont pas de boutique fixe. Selon Xerfi et France Agrimer, ils représentaient 7,3 % de part de marché en 2009.

Les marbriers, pompes funèbres, fleuristes IDCC 759

Installés à proximité des cimetières, leur activité principale consiste en la vente de monuments funéraires, de plantes fleuries et de chrysanthèmes au moment de la Toussaint.

La VPC IDCC Agriculture secteur horticole

La VPC se concentre sur les ventes de bulbes, graines et rosiers conditionnés sous sachet, sur catalogue via des opérateurs.

La grande distribution. Les grandes surfaces IDCC 2216

La grande distribution dispose de points de vente permanents et occasionnels. Les grandes surfaces alimentaires (GSA), après avoir enregistré une augmentation de leurs ventes en 2006 (15,2 %), ont connu une diminution de leurs parts de marchés (13,7 %). Cette diminution peut être expliquée par une quasi absence de conseil en magasin et des concepts peu marketing.

Les jardineries et graineteries IDCC 1760

La fédération nationale des métiers de la jardinerie recensait 1 553 jardineries et graineteries en 2009, sous enseigne (TRUFFAUT, JARDILAND ou BOTANIC) ou indépendantes. Elles sont le premier lieu d'achat des particuliers en végétaux d'extérieur et concentrent environ 15,3 % du marché actuel.

DONNEES SECTORIELLES Sources Facco & Prom'Animal

ANIMAUX

Ces données statistiques du Marché de l'animal de compagnie concernent les ventes de produits pour animaux (hors vivant et services).

TAUX DE POSSESSION (Facco 2010)

Le taux de possession global est légèrement en dessous du seuil de 50% puisque 48,7% des foyers français possèdent au moins un animal.

Taux par animal :

Au moins un chien → 22,4%

Au moins un chat → 26,1%

Au moins un poisson → 11,1%

Au moins un oiseau → 3,7%

Au moins un rongeur → 6,1%

POPULATION ANIMALE en millions (Facco 2010)

Chien → 7,59M

Chat → 10,96M

Oiseaux → 6,04M

Rongeurs → 3,01M

Poissons → 31,58M

RAPPORT DE BRANCHE IDCC 1978
Exercice 2011

En 2011 le marché a continué d'être dans une évolution positive : +4,1% avec 3,972 Milliards d'€uros.

POIDS PAR CATEGORIE ANIMALE ET EVOLUTION CA 2011/10 (Promanimal 2011)

Chien	→ 42%	→ + 4%
Chat	→ 41%	→ + 6%
Oiseaux	→ 6%	→ - 4%
Rongeurs	→ 4%	→ - 1%
Aquariophilie / J. aquatique	→ 7%	→ + 5%
Terrariophilie	→ 0.36%	→ +20%

POIDS DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION (Promanimal 2011)

Les grandes surfaces alimentaires (GSA) restent l'acteur majeur compte tenu de leur part de marché importante en alimentation chien / chat

GSA → 53%

Les circuits spécialisés exercent une présence mieux répartie sur les différentes catégories animales ainsi que sur les différentes familles de produits (alimentation, accessoires, hygiène & soin...)
Vétérinaires et pharmaciens sont bien sûr concentrés sur les produits cosmétiques et de santé.

JARDINERIES	→ 14%
VETERINAIRES	→ 12%
LISAS	→ 10%
ANIMALERIES	→ 5%
GSB	→ 2%
Pharmacies	→ 2%
E'Commerce	→ 1%
Pros	→ 1%

ANNEXE 1 : Source SNPAVFA FO



Cartographie de la branche des fleuristes (rapport 2011)

Publié le 12 mai 2012 à 7:54

Numéro de la convention collective (IDCC): 1978

- 14 841 entreprises;
- 85,9% des entreprises exercent comme activité principale un commerce de détail de fleurs et de plantes;
- 54,9% sont des entreprises en nom personnel (artisan);
- 19 294 salariés, dont 18 311 sont au statut d'employés, (95%);
- Nombre moyen de salariés par entreprise: 1,3;
- 98,9% des entreprises emploient moins de 10 salariés;
- 53,3% des entreprises n'ont aucun salarié;
- 84% des salariés sont en CDI;
- 83% des salariés sont des femmes.

Part des salariés à temps partiel:

- 22% d'hommes;
- 24% de femmes.

Classifications professionnelles

- Assistant fleuriste (sans diplôme);
- Fleuriste qualifié;
- Fleuriste très qualifié;
- Fleuriste hautement qualifié;
- Fleuriste expert.

Salaires

Salaire moyen annuel (non-cadre): 10 001 euros.

Minimum conventionnel: 1 400 euros brut mensuels.

Accord sur l'emploi des seniors (2009)

- Mesures en faveur de l'amélioration des conditions de travail et de la prévention de la pénibilité;
- Mesures en faveur de la transmission des savoirs et des compétences et développement du tutorat.

Protection sociale

Mutuelle santé à partir de l'été 2012.

POUR TOUT CONTACT Gérard Paucod

Syndicat national des personnels des activités végétales, florales et annexes (SNPAVFA FO) 7, passage
Tenaille 75680 Paris Cedex 14